

ADIR-MSA
(Association des dirigeants retraités de la MSA)

Siège social : Immeuble LUMINEM, 19 rue de Paris, 93000 BOBIGNY

Résumé du conseil d'administration du 14 décembre 2021

Le conseil d'administration élu s'est réuni le 14 décembre 2021 par visio ZOOM. Etaient présents, Marie-Christine CHAMBE, Pascale GOBERT, Françoise JEANNEAU, Fabienne LAGOEYTE, Jacques ROLLAND, Madeleine TALAVERA, Christian VIOLET, Pierre VIRLOGEUX. Excusés : Jean BOISSIERE, Jean-Luc CERNEAU, Bernard PERRIER, Michel PICARD

Pascale Gobert souhaite la bienvenue à Françoise Jeanneau, dont c'est la première participation comme membre du conseil.

1. Rencontres régionales :

Un point est fait sur la rencontre de Rennes qui s'est tenue les 18 et 19 septembre, avec 12 à 20 personnes (12 adhérents, 4 invités et 4 conjoints). Rencontre très réussie, de l'avis des participants.

Ce type d'activité est certainement ce qui permet de donner un sens à l'objectif de convivialité que poursuit l'ADIR-MSA ; en effet, constatant que l'assemblée générale à Paris ne remplit pas ce rôle, le conseil décide de poursuivre dans cette voie en pérennisant le principe de rencontres régionales.

La répartition géographique des adhérents montre que ceux-ci se trouvent sur 4 zones : le Sud-Est (comme à Lyon), l'Ouest (comme à Rennes), l'Île de France et le Sud-Ouest. Après discussion, il est convenu d'organiser la prochaine rencontre régionale sur la **région Île de France**, à Paris, en juin, en essayant d'intéresser des adhérents des départements proches et en couplant cette rencontre avec une réunion du conseil en « présentiel ». Une prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement pourrait être envisagée, dans la mesure où nos finances le permettent. Le principe d'une alternance entre Paris et les régions est posé.

Parallèlement à l'organisation par le conseil de l'ADIR-MSA de ces rencontres régionales à dimension institutionnelle et conviviale, l'ADIR-MSA pourrait encourager ses adhérents à organiser eux-mêmes, des rencontres conviviales localement ; la LETTRE de l'ADIR-MSA pourrait s'en faire l'écho.

2. Les comptes 2021 :

La trésorière présente les prévisions de réalisation des comptes 2021.

- a) Les produits sont constitués essentiellement des cotisations qui ont été valorisées à 40 € par membre, soit 3 280 €. ; du fait de la faible activité en 2020, une ristourne de 10 € a été accordée et elle se trouve en charges exceptionnelles (82 fois 10 = 820 €)
- b) Les charges sont inférieures aux prévisions, du fait de l'absence de réunion de conseil en présentiel (une réunion coûte environ 1 000 €) et grâce à la prise en charge par la CCMSA des frais d'édition et d'expédition de la LETTRE. En charges figure la participation de l'ADIR-MSA à la journée de Rennes pour 610 €.
- c) Pour 2022, le budget est bâti sur les mêmes principes : cotisation maintenue à 40 € avec une ristourne exceptionnelle de 10 € ; participation à une rencontre régionale (montant à affiner).

- d) Enfin, il est décidé de proposer à l'AG que pour un nouveau membre, la cotisation de son année d'adhésion ne soit pas appelée.

3. Le point sur les adhésions :

Nous sommes 82 adhérents en 2021 ; le conseil décide que deux adhérents n'ayant pas payé leur cotisation malgré de nombreuses relances sont radiés. On note l'adhésion de 7 nouveaux membres Christian FER, Michel CHAMBOST, Françoise JEANNEAU, Lysiane LENICE, Hubert BRUNEEL, Alain PELC et Carlos CORREIA.

4. Assemblée générale :

- a. Dans la mesure où l'AG organisée l'an dernier par visio conférence a permis à une quarantaine de membres de se connecter, il est décidé de renouveler cette modalité d'organisation de l'AG.
- b. Le déroulement : outre l'intervention du DG de la CCMSA et du président du SNAD, Pascale propose que l'on consacre un temps non négligeable à la présentation des participants qui le voudront bien (son nom, ses responsabilités éventuelles, son lieu de résidence..) pour que le côté convivial soit préservé.

5. Projets 2022 :

- a. Conférences : Outre la rencontre régionale en Île de France, l'idée est émise de proposer à nos adhérents une conférence en visio sur un thème pouvant intéresser pas mal de monde. Restera à trouver des idées de sujets, et un intervenant (éventuellement avec indemnisation).
- b. Correspondant santé : Initiativ' propose à ses différentes associations des contrats de complémentaires santé, et le rôle du « correspondant santé » de chaque association est de faire le lien entre les propositions des complémentaires et les adhérents (dans les deux sens). Au sein du conseil, Christian Violet et Michel Picard connaissent bien ces sujets et ils vont se mettre d'accord pour proposer l'un des deux comme correspondant santé.
- c. Cartes adhérents : Initiativ' a fabriqué des cartes d'adhérents pour chaque association (gratuitement) ; nos cartes seront donc envoyées à chacun des membres avec la prochaine LETTRE. Une information sera également donnée sur la carte Butterfly, payante, qui donne un certain nombre de réductions.

6. La communication :

- a. **La prochaine LETTRE** partira en janvier, avec la convocation à l'AG, le compte-rendu du présent conseil, une information sur les cartes d'adhérent et Butterfly et un rappel de l'existence du site internet.
- b. **Le site internet** : Il comporte beaucoup d'informations (annuaire des membres, PV des conseils, nominations etc) mais il n'est pas du tout regardé... il convient de trouver le moyen d'inciter les adhérents à le regarder..

Aucun autre point figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

La présidente
Pascale GOBERT